

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 767 9 aout 1951

n° 767 9

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 10 du 01/09/1951

Date de publication

9 août 1951

Date du numéro

1 septembre 1951

### TEXTE INTÉGRAL

M. Damal Farah, infirmier stagiaires 10° échelon, en service à l'Hôpital Principal de Djibouti, est Ticencié à compter du 8 août 1951, pour mauvaise manières habute de servir.